

19 Avril 1935

Cercle vicieux ?

Les trois grèves dont la dernière pouvait devenir grave, sont terminées. Il y a lieu maintenant de se demander quels peuvent être les projets actuels des autorités.

Depuis le retour de Haut-Commissaire, c'est-à-dire depuis trois semaines, on a chaque jour espéré que les réformes attendues et promises allaient être promulguées. On a déploré qu'une certaine agitation, qui s'est traduite par des grèves, ait eu pour effet et les retarder.

Le calme rétabli, on peut légitimement demander qu'il soit à nouveau question de la constitution politique, des réformes économiques et de toutes les mesures de la nécessité desquelles les autorités elles-mêmes sont aujourd'hui les premières persuadées.

On s'explique, certes, le retard apporté à leur instauration. Les autorités n'ont pas voulu, en les proclamant durant une période assez agitée, avoir l'air, en quelque sorte, de céder. Quand ce ne serait que parce qu'elles ont marqué par leur refus que le changement de régime politique et économique qui s'impose correspond à un autre but et revêt une autre importance, une autre gravité qu'une mesure destinée à calmer une effervescence passagère, il faut approuver les autorités d'avoir retardé l'application des réformes jusqu'à la fin de cette effervescence.

Nous disons même qu'il importe peu de savoir si l'agitation ne tire précisément pas ses sources dans le mécontentement suscité par le régime actuel et, plus récemment dans l'impatience – peut-être inconsciente – du régime nouveau, ni si tout retard apporté aux changements nécessaires risque d'accroître les chances d'instabilité. Il fallait attendre le rétablissement complet de l'ordre.

N'est-ce pas en effet dans le calme et la sérénité qu'il importe d'accomplir les actes constitutionnels et législatifs qui constitueront un nouveau tournant de l'histoire du Liban, - un nouveau départ ?

Il n'y a pas là de cercle vicieux dans lequel se trouvent enfermées les autorités : comment rétablir le calme sans paraître céder, comment instituer les réformes sans avoir établi le calme.

N'hésitons pas à le proclamer : ce raisonnement nous paraît bien artificiel, bien fictif. Et seuls les mauvais conseillers – comme il s'en trouve toujours – ont intérêt à en prolonger l'équivoque.

Car les autorités n'auront point cédé en accordant aux Libanais les réformes que, dans leur quasi-unanimité, ils réclament. Ne céderaient-elles pas plutôt en faisant le jeu de ceux qui les poussent à l'intransigeance ?

Les autorités n'ont donc rien à perdre et tout à gagner en établissant sans tarder un régime nouveau.

Notre solution ? Il n'y a pas de cercle vicieux.

Et si cercle vicieux il y a, il faut sauter par dessus. A pieds joints.